

CONDITIONS D'ADMISSION

Être porteur du Certificat d'études de Base (CEB)
ou
Sur base de test en Français et Mathématique

DUREE DES ETUDES

du 03 avril 2023 au 23 février 2024 à raison de 5 jours par semaine, de 8h30 à 16h00.

AVANTAGES DU STAGIAIRE PENDANT LA FORMATION

Pour les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits au Forem:

- ⇒ Contrat de formation professionnelle du Forem
- ⇒ Gratuité de la Formation
- ⇒ Maintien des droits sociaux (Chômage, revenu d'intégration,...)
- ⇒ Prime de formation d'1€ brut par heure de formation prestée
- ⇒ Intervention dans les frais de déplacement au tarif des transports en commun
- ⇒ Intervention dans les frais éventuels de crèche et de garderie
- ⇒ Fourniture des Equipements de Protection Individuelles

TITRE DELIVRE

Attestation de réussite pour chaque unité de formation.

Certificat de qualification de « CARRELEUR / CARRELEUSE - CHAPISTE » correspondant au certificat de qualification de « CARRELEUR / CARRELEUSE - CHAPISTE » délivré par l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Séances d'information :
les 08 et 15 février 2023 à 8h30 sur le site de l'ISP à Tamines

Ecole Industrielle et Commerciale d'Auvelais
Rue Hicguet 19, 5060 Auvelais
071/26.00.30 ou secretariat@eica.be

Ecole Industrielle et Commerciale d'Auvelais

Enseignement de Promotion Sociale



CARRELEUR / CARRELEUSE - CHAPISTE

Le carreleur- chapiste réalise de manière autonome les travaux suivants pour des constructions neuves ou existantes sur base de plans qui lui sont transmis. Il est responsable des travaux qu'il exécute.

Le carreleur-chapiste entame son travail après l'exécution de tous les travaux de gros-œuvre.

Dans le travail de chapiste, il réalise la préparation des surfaces d'une chape (adhérente, non adhérente et flottante ou autonivelante) et l'exécution de celle-ci.



Dans le travail de carreleur, il prépare les supports horizontaux en vue de dresser la chape de finition et de réaliser la pose collée des carreaux. Il peut également réaliser une pose de carreaux sur chape fraîche. Il prépare et réalise les supports verticaux en vue de poser des carreaux. Il trace les marches, et rectifie le support de celles-ci et des contremarches afin de carreler un escalier.

Le métier s'exerce aussi bien sur des chantiers publics (bâtiments et travaux publics) de constructions neuves ou de rénovation que sur des chantiers privés de constructions neuves ou de rénovation.

Le métier s'exerce comme indépendant ou à l'intérieur d'entreprises spécialisées dans des équipes pluridisciplinaires.



Unités de formation	Nombre de périodes
Introduction à la sécurité et à l'hygiène des métiers du parachèvement du gros œuvre	12
Dessin technique de construction	60
Initiation aux techniques de communication professionnelle	40
Réalisation de la pose collée de carreaux au sol	120
Préparation des surfaces d'une chape (adhérente, non adhérente et flottante) et exécution d'une chape	100
Stage d'insertion : carreleur / carreuse	40
Préparation des surfaces et exécution d'une chape auto-nivelante	80
Réalisation de la pose de carreaux au sol sur chape fraîche	80
Préparation des supports horizontaux et dressage d'une chape	120
Préparation et réalisation des supports verticaux	120
Réalisation de la pose collée de carreaux sur parois verticales	80
Réalisation de la pose de carreaux sur un escalier	80
Stage d'intégration : carreleur / carreuse	120
Stage d'intégration : chapiste	120
Epreuve intégrée de la section : Carreleur / carreuse - Chapiste	80

CALENDRIER																			
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di					Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
févr-23	6	7	8	9	10	11	12												
	13	14	15	16	17	18	19					nov-23	6	7	8	9	10	11	12
	20	21	22	23	24	25	26						13	14	15	16	17	18	19
	27	28	1	2	3	4	5						20	21	22	23	24	25	26
mars-23	6	7	8	9	10	11	12						27	28	29	30	1	2	3
	13	14	15	16	17	18	19					déc-23	4	5	6	7	8	9	10
	20	21	22	23	24	25	26						11	12	13	14	15	16	17
	27	28	29	30	31	1	2						18	19	20	21	22	23	24
avr-23	3	4	5	6	7	8	9						25	26	27	28	29	30	31
	10	11	12	13	14	15	16					janv-24	1	2	3	4	5	6	7
	17	18	19	20	21	22	23						8	9	10	11	12	13	14
	24	25	26	27	28	29	30						15	16	17	18	19	20	21
mai-23	1	2	3	4	5	6	7						22	23	24	25	26	27	28
	8	9	10	11	12	13	14						29	30	31	1	2	3	4
	15	16	17	18	19	20	21					févr-24	5	6	7	8	9	10	11
	22	23	24	25	26	27	28						12	13	14	15	16	17	18
	29	30	31	1	2	3	4						19	20	21	22	23	24	25
juin-23	5	6	7	8	9	10	11						26	27	28	29	1	2	3
	12	13	14	15	16	17	18					mars-24	4	5	6	7	8	9	10
	19	20	21	22	23	24	25						11	12	13	14	15	16	17
	26	27	28	29	30	1	2						18	19	20	21	22	23	24
juil-23	3	4	5	6	7	8	9						25	26	27	28	29	30	31
	10	11	12	13	14	15	16												
	17	18	19	20	21	22	23												
	24	25	26	27	28	29	30												
août-23	31	1	2	3	4	5	6												
	7	8	9	10	11	12	13												
	14	15	16	17	18	19	20												
	21	22	23	24	25	26	27												
	28	29	30	31	1	2	3												
sept-23	4	5	6	7	8	9	10												
	11	12	13	14	15	16	17												
	18	19	20	21	22	23	24												
	25	26	27	28	29	30	1												
oct-23	2	3	4	5	6	7	8												
	9	10	11	12	13	14	15												
	16	17	18	19	20	21	22												
	23	24	25	26	27	28	29												
	30	31	1	2	3	4	5												

Essai métier
sélection des candidats
Cours EICA
Stage EICA
VCA - Stage FOREM
Epreuve intégrée
Congé scolaire